



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-34112>

Département(s) de publication : **60, 80**

Annonce n° **26-34112**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Centre Hospitalier de Beauvais

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Mission de commissariat aux comptes relative à la certification des comptes du Centre Hospitalier Simone Veil de Beauvais

**Description** : La présente consultation consiste en l'exécution des prestations relevant du mandat de commissaire aux comptes tel que prévu par l'article L 6145-16 du code de la santé publique dans les conditions mentionnées au titre II du livre 8 et à l'article L823-16-1 du Code du commerce. L'objet du marché consiste en la nomination d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant appelé à remplacer, en application de l'article L.823-1 du code de commerce, le titulaire en cas de refus, d'empêchement, de démission ou de décès. La mission générale comporte deux volets indissociables : - d'une part la certification des comptes annuels, et, - d'autre part les vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. L'établissement public de santé a la possibilité de procéder à la nomination de deux commissaires aux comptes qui exercent leur mission en application de la norme d'exercice professionnel 100. Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe du compte financier. Les vérifications spécifiques portent sur la vérification de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport mentionné à l'article R.6145-44 du Code de la santé publique Par ailleurs, la mission du commissaire aux comptes pourra comporter, à la demande de l'établissement, des interventions qui s'inscrivent dans les SACC : Services autres que la certification des comptes. Les éventuels services autres que la certification des comptes (SACC) ne pourront être réalisés que dans le strict respect des règles d'indépendance prévues par la loi et après validation préalable de leur compatibilité.

**Identifiant de la procédure** : 354456e7-2234-44c4-8109-6cfa7d2b1a7b

**Identifiant interne** : Commissaires aux comptes

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 79212300 Services de contrôle légal des comptes

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : Beauvais

**Code postal** : 60000

**Subdivision pays (NUTS)** : Oise ( FRE22 )

**Pays** : France

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 300,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Mission de commissariat aux comptes relative à la certification des comptes du Centre Hospitalier Simone Veil de Beauvais

**Description** : La présente consultation consiste en l'exécution des prestations relevant du mandat de commissaire aux comptes tel que prévu par l'article L 6145-16 du code de la santé publique dans les conditions mentionnées au titre II du livre 8 et à l'article L823-16-1 du Code du commerce. L'objet du marché consiste en la nomination d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant appelé à remplacer, en application de l'article L.823-1 du code de commerce, le titulaire en cas de refus, d'empêchement, de démission ou de décès. La mission générale comporte deux volets indissociables : - d'une part la certification des comptes annuels, et, - d'autre part les vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. L'établissement public de santé a la possibilité de procéder à la nomination de deux commissaires aux comptes qui exercent leur mission en application de la norme d'exercice professionnel 100. Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe du compte financier. Les vérifications spécifiques portent sur la vérification de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport mentionné à l'article R.6145-44 du Code de la santé publique Par ailleurs, la mission du commissaire aux comptes pourra comporter, à la demande de l'établissement, des interventions qui s'inscrivent dans les SACC : Services autres que la certification des comptes. Les éventuels services autres que la certification des comptes (SACC) ne pourront être réalisés que dans le strict respect des règles d'indépendance prévues par la loi et après validation préalable de leur compatibilité.

**Identifiant interne** : 1

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79212300 Services de contrôle légal des comptes

**Options :**

**Description des options :** Le marché est conclu, à compter de sa date de notification, pour toute la durée de la mission conduisant à la certification des comptes des exercices 2026 à 2031. Le marché est conclu pour une période d'exécution définie par la durée du mandat du Commissaire aux Comptes, soit six exercices comptables consécutifs. Le présent marché couvre les exercices comptables 2026 à 2031 inclus. L'exercice comptable est calé sur l'année civile, soit du 01/01 au 31/12 de chaque année. Les comptes doivent être approuvés par le Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Simone Veil au plus tard le 30/06 de l'année n+1. La période d'exécution du marché est la suivante : • Début d'exécution : date de notification au titulaire. • Fin d'exécution : date d'approbation des comptes 2031 par le Conseil de Surveillance, au plus tard le 30 /06/2032. Les bons de de commandes émis avant la date d'échéance du marché demeurent exécutables pour une durée de six mois après la date de fin d'exécution du marché.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Beauvais

**Code postal :** 60000

**Subdivision pays (NUTS) :** Oise ( FRE22 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 6 An

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 300,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Le marché est conclu, à compter de sa date de notification, pour toute la durée de la mission conduisant à la certification des comptes des exercices 2026 à 2031. Le marché est conclu pour une période d'exécution définie par la durée du mandat du Commissaire aux Comptes, soit six exercices comptables consécutifs. Le présent marché couvre les exercices comptables 2026 à 2031 inclus. L'exercice comptable est calé sur l'année civile, soit du 01/01 au 31/12 de chaque année. Les comptes doivent être approuvés par le Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Simone Veil au plus tard le 30/06 de l'année n+1. La période d'exécution du marché est la suivante : • Début d'exécution : date de notification au titulaire. • Fin d'exécution : date

d'approbation des comptes 2031 par le Conseil de Surveillance, au plus tard le 30/06 /2032. Les bons de commandes émis avant la date d'échéance du marché demeurent exécutoires pour une durée de six mois après la date de fin d'exécution du marché. Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de procéder à des auditions avec les candidats. En cas d'auditions, elles seront réalisées avec les trois candidats les mieux classés lors de l'analyse des offres.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Montant global et forfaitaire de la prestation pour la durée totale de la mission « certification annuelle des comptes 2026-2031 »

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 45

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique 50 % Moyens humains dédiés à l'exécution du marché 15 points La répartition présentiel/ à distance 10 points La quotité et la répartition en jours de mission en présentiel et jours de missions à distance pour une année (le Centre Hospitalier privilégie le présentiel) 10 points Gestion de la rotation des équipes 10 points Description méthodologique de la mission 15 points + CF RC ET CRT

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 50

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Développement durable et RSE +CF RC ET CRT

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 5

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2026\\_TJpNgx2Txb](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_TJpNgx2Txb)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requête

**Adresse de présentation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2026\\_TJpNgx2Txb](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_TJpNgx2Txb)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 11/05/2026 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif d'Amiens

**Informations relatives aux délais de recours** : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : les renseignements, concernant les diverses procédures de recours, peuvent être obtenus à l'adresse suivante : Tribunal Administratif d'Amiens 14, rue Lemerchier 80 000 Amiens Téléphone : 03.22.33.61.70 Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal Administratif d'Amiens

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Centre Hospitalier de Beauvais

**Numéro d'enregistrement** : 26600697200183

**Adresse postale** : Avenue Léon Blum BP 40319

**Ville** : Beauvais cedex

**Code postal** : 60021

**Subdivision pays (NUTS)** : Oise ( FRE22 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : cellulemarches@ch-beauvais.fr

**Téléphone** : 0344112046

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2026\\_TJpNgx2Txb](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_TJpNgx2Txb)

**Profil de l'acheteur** : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif d'Amiens

**Numéro d'enregistrement** : 178 000 055 00016

**Ville** : Amiens

**Code postal** : 80000

**Subdivision pays (NUTS)** : Somme ( FRE23 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-amiens@juradm.fr

**Adresse internet** : <https://amiens.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : a0d92414-723f-4d93-9ccc-edc145b0856e - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 02/04/2026 à 15:07

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 02/04/2026